

Choisir le nom d'une anaphore conceptuelle

Choisir un nom pour reprendre le contenu d'une proposition entière



À l'écrit, pour enchaîner la phrase qu'on écrit avec les phrases qui précèdent, on peut vouloir reprendre par un nom le contenu d'une proposition entière. Pour cela on peut utiliser un nom de la même famille que le verbe ou d'une famille proche.

Pour ne plus hésiter sur le nom à utiliser, vous pouvez :

- identifier la proposition à reprendre,
- identifier le verbe de cette proposition,
- puis chercher un ou plusieurs noms qui ont le même sens que le verbe, si possible de la même famille, sinon d'une autre famille.

→ Pour vous aider, vous pouvez dire :

Si quelqu'un ou quelque chose **VERBE** c'est qu'il y a un... **NOM**

- N'hésitez pas à utiliser un dictionnaire ou un moteur de recherche pour vérifier que les noms trouvés correspondent au sens de la proposition que vous voulez reprendre.
- Ensuite, vous pouvez intégrer ces noms dans la phrase de reprise, comparer si besoin, et choisir un nom qui corresponde bien au sens de la proposition reprise
- et vérifier qu'il est compatible avec le reste de la phrase que vous êtes en train d'écrire
- Vous pouvez ensuite choisir un déterminant selon ce que vous voulez exprimer. Ce peut être :
 - *le, la, les* ;
 - un démonstratif comme *ce, cette, ces, pour* désigner ce à quoi on fait référence.
 - un déterminant possessif comme *son, sa, ses*, pour reprendre aussi le sujet du verbe en question.
- Enfin, vous pouvez ajouter des adjectifs ou des compléments qui permettent de décrire plus précisément ce qui est plus repris

Par exemple :

*En voulant passer par-dessus une barrière, **Julien a levé la jambe trop haut.***
 _____ *a provoqué une grave chute.*

Ici, on veut reprendre la proposition « Julien a levé la jambe trop haut »
 Le verbe principal de cette proposition est « lever ».

Il est alors possible de trouver plusieurs noms.

→ Si *quelqu'un* ou *quelque chose* VERBE c'est qu'il y a un NOM

⇒ si *quelqu'un* lève, il y a un levage/ une levée

Ces noms ne conviennent pas, car leur sens ne correspond pas au sens du verbe dans la proposition reprise.

→ Les noms « mouvement », ou « geste », pourraient être utilisés, car « lever » décrit ici un mouvement vers le haut, et donc aussi un geste.

→ On essaie d'insérer chaque nom dans la phrase, en vérifiant qu'ils sont compatibles avec l'expression « provoquer une chute »

→ Enfin, on choisit le déterminant qui convient, on peut utiliser *le*, *son* ou *ce*. Ici, les trois sont possibles.

On peut aussi compléter le nom par un adjectif ou un complément

→ ce mouvement maladroit

On écrira donc :

*En voulant passer par-dessus une barrière, **Julien a levé la jambe trop haut.**
Ce mouvement (maladroit) a provoqué une grave chute.*

À NOTER :

Partir du verbe n'est pas la seule possibilité pour reprendre une proposition. On peut notamment utiliser un terme qui résume le sens complet de la proposition.

Dans l'exemple précédent, « erreur », qui résume l'action de Julien, pourrait convenir.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour vérifier qu'une proposition est reprise par le nom qui convient, regardez si ce nom correspond bien à ce qu'exprime cette proposition. Cherchez le verbe de la proposition.

Si ce nom correspond au verbe, vérifiez qu'il peut bien être employé avec le même sens que le verbe.

Si ce n'est pas le cas, cherchez un autre nom qui a le même sens que le verbe. N'hésitez pas à utiliser un dictionnaire ou un moteur de recherche pour vérifier que le nom choisi convient.

Vérifiez que le déterminant utilisé est *le*, *ce* ou un possessif qui permet de reprendre par la même occasion le sujet de la proposition.

Enfin, vérifiez que les éventuels adjectifs ou compléments utilisés correspondent à ce que vous voulez préciser.